

## INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS SEPTEMBRE 2022

**NOM et Prénom de l'enfant**.....né(e) le.....

Je soussigné (e)..... demande l'inscription de mon enfant à l'accueil de loisirs le ou les jours suivants : *(je mets une X dans la ou les cases concernées)*

	<b>MATIN</b> 8 h 30 à 12 h 30	<b>REPAS</b> 12 h 30 à 13 h 30	<b>APRES-MIDI</b> 13 h 30 à 18 h 30	<b>JOURNEE</b> 8 H 30 à 18 H 30
<b>Mercredi 07/09/2022</b>				
<b>Mercredi 14/09/2022</b>				
<b>Mercredi 21/09/2022</b>				
<b>Mercredi 28/09/2022</b>				

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par le SDJES
- les réservations sont fermes et définitives
- seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

DATE de réception en mairie ou au centre de loisirs

Signature des parents

	<b>QUOTIENT</b>	<b>Tarifs</b>
<b>JOURNEE</b>		
quotient 1	≤ 580	<b>8,19 €</b>
quotient 2	581 ≤ 760	<b>11,95 €</b>
quotient 3	>760	<b>14,46 €</b>
<b>1/2 JEE SANS REPAS</b>		
quotient 1	≤ 580	<b>3,76 €</b>
quotient 2	581 ≤ 760	<b>5,65 €</b>
quotient 3	>760	<b>6,91 €</b>
<b>1/2 JEE AVEC REPAS</b>		
quotient 1	≤ 580	<b>6,94 €</b>
quotient 2	581 ≤ 760	<b>8,80 €</b>
quotient 3	>760	<b>10,06 €</b>
<b>SORTIE PAYANTE/VEILLEE</b>		
quotient 1	≤ 580	<b>1,75 €</b>
quotient 2	581 ≤ 760	<b>2,47 €</b>
quotient 3	>760	<b>3,16 €</b>

**La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF ou MSA (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2022/20232 complétée.**